

PERRICARD 15 JUIN 2013

Hommage à André BAILLES – sa vie associative

Nous venons d'entendre le parcours oh combien dense et riche suivi pendant plus de quarante ans par André Bailles au sein de la marine nationale.

Pour André Bailles, le combattant, le vaillant, le gagnant, lui qui avait déjà tant donné pour son pays, cela ne lui suffisait pas. Il avait besoin de donner encore et encore. Il allait pouvoir s'exprimer dorénavant sans compter dans la vie associative, activité qu'il avait d'ailleurs pratiquée pendant le temps du service actif.

En effet le moniteur militaire d'éducation physique, sitôt affecté à terre à Toulon, s'est largement investi dans la vie sportive locale pour prendre des responsabilités. Il a été :

- Président de club sportif de la Ville de La Seyne sur Mer de 1974 à 1986.
- Président de la ligue régionale sportive de Nice (Région PACA) de 1980 à 1986.

Il est toujours resté en relation avec ses amis sportifs varois qui lui ont rendu un émouvant hommage le 4 juin dernier.

Dans le Lot et Garonne aussi, en animateur généreux et toujours motivé pour entraîner femmes et hommes autour de lui, il a dirigé avec brio, de 1996 à 1999, l'association Perricard Animation dont les activités multiples étaient recherchées et appréciées par un grand nombre. Nombreux sont celles et ceux qui, ici présents peuvent en témoigner.

Mais fidèle à son âme de marin pour qui le devoir de mémoire était sacré, c'est dans le milieu associatif militaire que André Bailles s'est totalement impliqué.

Dans le Fumélois d'abord, il prend la tête de l'AMMAC en 1998 et comme un vrai chef qui sait motiver, entraîner, organiser, toujours avec le sourire, il en fait une des associations patriotique la plus dynamique du secteur.

A Tahiti ensuite où il séjourne régulièrement depuis 2000, il prend rapidement ses marques en s'intégrant profondément dans le milieu polynésien.

Il devient Président de l'ACOMAR Polynésie française et Délégué national ACOMAR (association centrale des officiers mariniers et marins de réserve de la marine) pour la région Pacifique à partir de 2004.

Il fait évoluer cette structure pour créer en 2006 l'association des réservistes de la marine en Polynésie française «ACORAM/ACOMAR» dont la vitalité sur le territoire la place très vite au rang des associations majeures partenaire agréé de la marine nationale. Il dirige cette association de main de maître comme une véritable entreprise au service de la marine ce qui lui vaut d'être confirmé dans sa fonction de collaborateur bénévole du service public auprès de l'état-major. Il mène des actions concrètes et multiples favorisant le lien armées-nation et l'information sur les activités de la défense nationale, participe au recrutement et au reclassement, anime une section « jeunes » en contribuant à leur fidélisation. Il organise et participe largement aux activités du devoir de mémoire en honorant avec force et fidélité le souvenir des marins morts au combat ou disparus en mer. Durant sa présidence il n'a de cesse de promouvoir la résistance de la ville de Papeete face aux navires allemands lors du premier conflit mondial et d'agir pour que la ville soit décorée de la Légion d'Honneur. Il avait en particulier un gros projet en préparation, la célébration du centenaire du bombardement de la ville de Papeete par les Allemands durant la Première Guerre mondiale

Dans le même esprit, il assure activement le secrétariat de la Délégation de la fondation de la France libre et l'amicale du souvenir du Bataillon du Pacifique. Il œuvre avec sa détermination coutumière pour faire reconstruire la maison de la France libre et veille à perpétuer le souvenir du courageux et glorieux combat des Forces navales libres en Polynésie lors de la guerre 39/45.

En 2007 il devient Délégué de l'association « AUX MARINS » pour la Polynésie française et également pour le Lot et Garonne, et il s'emploie à constituer les dossiers des marins morts pour la France qui permettront de graver leur nom dans le marbre du cénotaphe de la pointe St Mathieu à Plougonvelin, là-bas tout au bout de la Bretagne. Étienne ANCERGUES - Roger BOUAN - Félix JULIEN - Pierre FOURNIÉ - Pierre-Jean GAUTRIAUD - André GRABIER - Louis-Jean LAVILLE - Élie PECH sont autant de Lot et Garonnais qui ont bénéficié de cette marque de reconnaissance, pour l'éternité.

A Tahiti, il obtient la signature 2^e 1^{er} novembre 2012 d'une charte de jumelage entre le mémorial national de Plougonvelin et le "mausolée de la Marine nationale" du cimetière de l'Uranie permettant ainsi à 32 marins tahitiens de sortir de l'oubli.

L'action d'André Bailles ne se limitait pas aux seuls territoires où il résidait. Il avait à cœur de mettre à profit chaque occasion pour manifester la présence de la marine et honorer la mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur. Il faut se rappeler le dernier grand voyage qu'il a organisé au

Vietnam en 2011 lorsqu'il est allé rendre hommage aux soldats tombés à Dien Bien Phu ou célébrer le 60^{ème} anniversaire des combats de Ninh Binh, le 28 mai 1951 où les 73 commandos marine "Français" ont lutté jusqu'au sacrifice suprême face à deux bataillons Viet Minh.

Pour l'ensemble de ses qualités humaines, pour son sens élevé du devoir et son dévouement exceptionnel à la Patrie et surtout pour l'ensemble des services distingués qu'il a rendus au long d'une brillante carrière ainsi que dans les réserves de la marine et principalement dans la réserve citoyenne avec la redynamisation des réserves de la marine en Polynésie française, et cela tout en exerçant des responsabilités associatives importantes au plan local comme au plan national, l'Etat au plus haut niveau a voulu marquer sa reconnaissance en nommant André Bailles officier de l'ONM, distinction qui lui a été remise solennellement le 14 juillet 2011 par le Général Le Page à Tahiti.

Avec le départ d'André, âme fondatrice, travailleur inlassable et animateur désintéressé, doté d'un sens remarquable des relations humaines et du management des hommes, notre Association, nos Associations ont perdu un chef incontesté doté d'une formidable force d'entraînement et de rayonnement.

Mais au-delà du frère d'armes, c'est aussi un ami que nous perdons, ami fidèle dont nous garderons un souvenir indélébile, le souvenir d'un homme généreux, vif d'esprit, ingénieux, toujours souriant, toujours présent et prêt à aider, toujours au service des autres. C'était son credo.

André, tu nous as quittés après un dernier combat courageux que malheureusement tu n'as pas gagné. Nous ne t'oublierons pas et nous poursuivrons ton œuvre au sein des associations que tu auras marqué de ton empreinte.

A Marité, ton épouse, à tes enfants, tes petits enfants, ta famille ici rassemblée, nous adressons nos condoléances et leur témoignons notre compassion en ce moment de séparation, cruel pour nous tous.

André, tous ici comme tous ceux qui n'ont pu nous rejoindre, marins, amis, nous saluons respectueusement ta mémoire et te disons adieu.

Adieu marin, attends-nous au port où nous nous retrouverons tous. Adieu l'ami.